

# LOI ANTI-GASPILLAGE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE



*Connaître le détail du projet de loi anti-gaspillage et économie circulaire et de la feuille de route économie circulaire.*

*Partager une vision des évolutions réglementaires à venir dans les secteurs de la production et de la consommation.*

## Objectifs de la formation

- 🌱 Analyser le contenu de la loi
- 🌱 Comprendre les enjeux sous-jacents
- 🌱 Anticiper les conséquences réglementaires

## Public

Toute personne concernée par l'économie circulaire : responsables marketing, R&D, bureaux d'études, designers, acheteurs, responsables environnement, communication.

Cette formation est destinée aux entreprises de tous les secteurs (produits et services) mais aussi aux agences consulaires (CCI) et aux collectivités locales.

## Programme

- 🌱 Mieux consommer : Objectifs, mesures phares et indicateurs de suivi
- 🌱 Mieux gérer nos déchets : Objectifs, mesures phares et indicateurs de suivi
- 🌱 Mieux produire : Objectifs, mesures phares et indicateurs de suivi
- 🌱 Mobiliser tous les acteurs : Objectifs et mesures phares
- 🌱 Les filières REP (principe et organisation), les mesures renforçant les dispositifs
- 🌱 Discussion de groupe : les conséquences pour votre activité



## Bénéfices

- 🌱 Anticiper les évolutions réglementaires
- 🌱 Construire un positionnement stratégique favorable.

### Durée formation

1 jour

### Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

### Prochaines sessions

Nous consulter

### Tarifs

Inter-entreprises :

**600 € HT (Paris)**

Intra -entreprise :

nous consulter

*12 personnes maximum  
par session*

### Inscriptions

[contact@gingko21.com](mailto:contact@gingko21.com)